

**COMPTE-RENDU DU COPIL DE L'EUR ODYSSEE
DU 10 DECEMBRE 2020**

Etaient présents :

MEMBRES AVEC DROIT DE VOTE

Direction de l'EUR :

Christian RINAUDO (Directeur), Frédérique BERTONCELLO (Directrice-adjointe)

Membres nommés de droit :

- **Pour les laboratoires :** Isabelle THERY (CEPAM), Giovanni FUSCO (ESPACE), Dirk STEINER (LAPCOS), Jacques ARASZKIEWIEZ (//TransitionS), Jean-Luc PRIMON (URMIS)
- **Pour les départements :** Toufik FTAITA (Ethnologie-Anthropologie), Sandra PEREZ (Géographie), Pierre-Yves BEAUREPAIRE (Histoire), Marie LESCLINGAND (Sociologie)

Autres membres nommés :

Jean-Christophe MARTIN (IDPD), Marie-Jeanne OURIACHI (Responsable portail SHS), Emilie GERBIER (L3 Psychologie)

MEMBRES SANS DROIT DE VOTE

Membres invités :

Myrina MEUNIER (Cheffe de projet), Nassima KIRECHE (Directrice administrative du campus Carlone), Anne VUILLEMIN (HEALTHY)

Membres du bureau exécutif ODYSSEE

Karine EMSELLEM (chargée de mission Pédagogie), Xavier HUETZ-DE-LEMPS (chargé de mission Recherche)

Avaient donné procuration :

Fabien MATHY (ED SHAL) à Christian RINAUDO

Jean-Paul PELLEGRINETTI (CMMC) à Pierre-Yves BEAUREPAIRE

Excusés :

Galina IAKIMOVA (Psychologie), Pierre-Jean BARRE (IMREDD), Tobias SCHEER (MSHS), Catherine BLAYA (INSPE), Lucie BARGEL (ERMES), Anne MILLET-DEVALLE (LADIE), Virginie RAYBAULT (ECOSEAS), Marie-Joseph BERTINI (LIRCES), Jean-François TRUBERT (CREATES).

Séance tenue en distanciel

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation de la stratégie des Relations Internationales de l'établissement par Cécile Sabourault (VP RI), Muriel Dal-Pont-Légrand (VP RI "Europe") et Marie-Pierre Ballarin (VP RI "Sud")
- 2- Mise en place des droits différenciés
- 3- Validation du Bureau exécutif de l'EUR à la suite de la mise en œuvre du COSP
- 4- Retour sur le dialogue de gestion de l'EUR avec la gouvernance & budget 2021
- 5- Plan stratégique de l'établissement
- 6- Fonctionnement institutionnel COSP-COPIL
- 7- Questions diverses (L@UCA, ...)

1- Présentation de la stratégie des Relations Internationales de l'établissement

Le COPIL de l'EUR ODYSSEE accueille les Vice-Présidentes Relations Internationales venues exposer la stratégie UCA :

- Cécile SABOURAULT, VP Développement International et Relations Extérieures
- Marie-Pierre BALLARIN, VP Relations Internationales au Sud
- Muriel DAL PONT LEGRAND, VP Enjeux Europe et Territoires

Elles présentent conjointement un PowerPoint mettant en avant les points suivants :

Les objectifs :

- Renforcer la lisibilité du positionnement UCA à l'étranger et l'internationalisation dans le domaine de la formation et de la recherche
- Renforcer l'accompagnement des initiatives des personnels (analyse de la stratégie, accompagnement aux dépôts de projets, stimuler les synergies au sein d'UCA)
- Soutenir les composantes concernant leur positionnement à l'international et leur développement en recherche et formation

La stratégie d'internationalisation

UCA met l'international au cœur de son projet d'établissement, en déployant une stratégie d'internationalisation basée sur la connaissance et l'innovation, en lien étroit avec son territoire. UCA structure sa politique internationale en nouant des partenariats stratégiques privilégiés.

- Les enjeux européens en lien avec les territoires
- La politique au Sud et la francophonie
- Des partenariats privilégiés
- Le développement de campus internationaux
- L'internationalisation pour tous
- Actions de recherche financées en partie par l'IDEX
- Actions à renforcer dans le cadre du renouvellement de l'IDEX
- Développement d'autres actions (nouveaux partenariats à construire)

Les partenariats stratégiques / Une structuration portée par l'IDEX

- Université Laval (Québec) : initié en 2015, nombreux projets de recherche, UMI en cours de labellisation, projet de mobilité virtuelle étudiante
- DNIIT (Da Nang Vietnam) – Da Nang International Institute of Technology (DNIIT) créé en 2017
- BISII – Balkan Institute of Science and Innovation (Montenegro)
- UFR - Université Franco-Russe (Russie)
- UFTAM - Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (Tunisie)
- UlyssEUs - Université européenne (projet accepté en juillet 2020)

Il est à noter que DNIIT héberge UCA pour ses formations délocalisées ; le but étant de développer la recherche et l'innovation dans les domaines de la smart city et la e-santé. BISII se positionne sur cette même thématique du territoire intelligent et la e-santé avec des formations délocalisées et en double diplomation. L'UFR, créée par l'université de Nice, est en cours de développement, rejointe par les universités d'Aix-Marseille et de Grenoble. Comme à l'Université LAVAL, un projet de mobilité virtuelle étudiante est en développement. Plusieurs universités françaises sont partenaires de l'UFTAM permettant ainsi la co-construction de co-diplomations (Aix-Marseille, Panthéon-Sorbonne, ...).

La Politique au Sud - Les objectifs :

- Renforcer les partenariats institutionnels existants au sein de la communauté UCA avec l'Afrique Sub-saharienne, le monde méditerranéen, les Caraïbes, l'Amérique latine et l'Asie.
- Favoriser la structuration institutionnelle et articuler les politiques de sites universitaires françaises et celles des institutions du Sud.
- Développer la visibilité, l'attractivité et le rayonnement de la communauté UCA sur le continent africain.
- Soutenir la francophonie

Des partenariats existent déjà autour de thématiques précises et d'autres partenariats sont en réflexion à soutenir et co-construire.

Partenariats existants :

- Caraïbes – Haïti : Sur les aléas naturels, variabilité climatique et impacts (UCA, CNRS, OCA, IRD, Geoazur)
- Afrique, monde méditerranéen, Amérique latine : Master Migration Studies
- Coopération avec l'Inde dans les domaines scientifiques
- Et DNIIT, UFTAM

Partenariats en réflexion à soutenir/co-construire :

- **Amérique latine – Centrale :**
Chili – Pérou – Equateur : sciences, astrophysique, ...
- **Afrique Sub-saharienne :**
Projet 5A : en astrophysique
Projet VALPAM Togo : biodiversité végétale
GDRI – Sud IMoscol : réseau de recherche pluridisciplinaire international
- **Monde Méditerranéen / Moyen-Orient :**
Soutien au projet européen H2020 TWINNING « Sfax Forward » (MSHS)
Mise en place d'une coopération avec l'Arabie Saoudite autour de l'industrie et du tourisme (UCA-IUT)

La création d'une **cellule inter-instituts « Politique au Sud »** va permettre de renforcer les partenariats institutionnels existants et consolider les liens avec les organismes et institutions français dont la vocation est la collaboration avec les pays du sud (SCAC, IFRE, AFD, ...).

De même en termes de recherche et de formation, seront favorisés l'articulation des politiques de sites universitaires françaises avec celles des institutions du Sud, les programmes de mobilités, la constitution d'équipes de recherche encouragée.

UlyssEUs : UCA avait répondu à l'appel à projet UlyssEUs pour former une université européenne en raison de l'excellence du réseau et du positionnement dans l'évaluation. Lauréate en juillet 2020, elle bénéficiera prioritairement de financements européens et nationaux. Il s'agit là d'un véritable effet de levier.

Par ailleurs, dans le cadre du **programme HORIZON 2020 / HORIZON Europe**, UCA s'est positionnée comme leader sur la thématique Ageing & Well Being. Il s'agit d'un programme-cadre adapté aux problématiques contemporaines, construit afin d'accroître l'impact et la compétitivité de la recherche en Europe.

Présentation des services RI au sein d'UCA – restructuration :

- La **Direction des RI**
- La *cellule Europe de la DRVI* et la *cellule Stratégie internationale* sont fusionnées pour devenir un seul guichet : la **Maison de l'Europe et des Territoires (MET)** afin d'assurer une participation accrue de UCA aux différents AAP (accompagnement dans le dépôt et la gestion du projet, information quant aux opportunités de financements).
- La **Cellule Europe Mutualisée (CEM)** créée pour stimuler, organiser une dynamique de site avec nos partenaires (CNRS, CHU, OCA, SKEMA, ...) à élargir avec INRAE, INSERM, IRD et les écoles d'Art. La CEM se positionne plutôt sur les grands thèmes et les réponses coordonnées pour le site.

C. SABOURAULT indique qu'un questionnaire « toutes coopérations » va être adressé aux différentes composantes afin d'établir une cartographie pour tout l'établissement.

Cette présentation a permis d'appréhender les partenariats existants et de donner des pistes pour s'y associer ou en développer de nouveaux.

A la demande de C. RINAUDO qui s'interroge au sujet de l'articulation de l'EUR entre les relations internationales et l'IDEX, C. SABOURAULT précise que la stratégie internationale est impulsée par les RI et que l'IDEX est un outil qui sert à financer de nouvelles coopérations et des appels à projets. Elle indique également que l'EUR ODYSSEE a toute sa place dans le développement de la politique au SUD.

C. RINAUDO fait également remarquer que les masters rattachés à l'EUR présentent un fort potentiel pour le réseau UlyssEUs. Effectivement, comme le rappelle C. SABOURAULT, ce projet est maintenant financé et lancé.

Dans ce contexte, T. FTAITA se montre très intéressé à poursuivre et développer des projets avec la Tunisie et le Maroc grâce à des programmes en co-diplomation.

F. BERTONCELLO rappelle également l'intérêt de l'ancrage territorial ; l'EUR étant un acteur du développement économique, social et culturel dans son espace. M. DAL PONT LEGRAND fait part de la dimension transfrontalière avec des projets déjà existants (ex : digitalisation).

MP BALLARIN indique qu'aux Caraïbes et au Kenya les sciences sociales sont assez bien représentées et peuvent déboucher sur de nouvelles pistes.

C. RINAUDO fait part d'une possibilité de coopération avec l'Institut Français de Pondichéry en Inde, qui reçoit un avis favorable de C. SABOURAULT tout en rappelant le positionnement d'UCA à Bangalore.

2- La mise en place des droits différenciés

C. SABOURAULT indique que l'établissement doit se positionner sur l'application des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires avant la fin de l'année. C'est désormais une loi qu'UCA doit mettre en œuvre.

Actuellement, la capacité totale d'étudiants exonérés (tous motifs confondus) est d'environ 3.000 (10 % des inscrits). Un étudiant extra-communautaire primo-arrivant exonéré partiellement des frais d'inscription, l'est pour l'ensemble de son cycle d'études. Le nombre d'étudiants exonérés se

cumule donc au cours des années. L'établissement aura atteint le plafond après la rentrée 2021 et la marge de manœuvre pour la rentrée suivante sera d'une centaine d'étudiants à exonérer (à répartir entre toutes les composantes).

C. SABOURAULT rappelle qu'il a été demandé aux directeurs de composante de recenser les formations désireuses d'appliquer les droits différenciés aux étudiants extra-communautaires ou de les exonérer (pour mémoire : le montant des droits différenciés s'élèvera à 2.770 € en licence et de 3.770 € en master). Il en est ressorti une diversité de positionnement. La solution proposée par l'établissement pour la prochaine rentrée est de laisser le choix aux responsables de formation, en accord avec les composantes, d'utiliser deux critères pour fonder une exonération partielle : la francophonie et l'excellence.

F. BERTONCELLO s'interroge sur la place qu'occupe la politique voulue par l'EUR dans la politique générale de l'établissement. Elle indique que l'EUR ODYSSEE est totalement opposée à la mise en place des droits différenciés et souhaite défendre une certaine idée du service public et un principe d'égalité. Un vote par le COSP serait-il pris en compte par la Gouvernance ? C. SABOURAULT répond que pour cette année le positionnement retenu est celui remonté par les formations. L'idée est d'arriver à un équilibre au vu du bilan qui sera réalisé. F. BERTONCELLO fait remarquer que les formations rattachées à l'EUR ont à l'unanimité choisi l'exonération des droits différenciés. JC MARTIN préconise d'inscrire ce positionnement dans la durée.

JC MARTIN ainsi que la majorité des membres du COPIL sont fermement opposés à cette réforme, il précise qu'il ne s'agit pas d'une loi mais d'un arrêté. Il propose de suivre la même procédure qu'appliquée par l'Institut De la Paix et du Développement : que les 2 critères soient systématiquement appliqués et que les étudiants souhaitant venir étudier en France soient informés en amont des tarifs de la formation où ils désirent s'inscrire. Il suggère de compléter sur la plateforme « bienvenue en France » dans la rubrique « Tarif » de chaque formation : *« Les candidats sélectionnés bénéficieront d'une exonération partielle des droits d'inscription, conformément à la politique de l'établissement : ils paieront ainsi le même montant que les étudiants français et ressortissants des Etats membres de l'union européenne ».*

Il s'interroge par ailleurs sur la remontée au Ministère des informations collectées via le tableau de sondage partagé.

C. SABOURAULT explique que les droits différenciés iront sur une enveloppe à destination des formations, dédiés à l'accueil et l'accompagnement des étudiants étrangers. Un personnel a été recruté afin d'établir un bilan chiffré détaillé du nombre et du profil des étudiants extra-communautaires accueillis. Par ailleurs, il faudrait voir avec le Bureau des Relations Internationales ce qu'il est possible de mettre en place sur la plateforme.

A l'issue des discussions, il en ressort la décision suivante :

« L'EUR ODYSSEE étant opposée à l'application des droits d'inscription différenciés aux étudiants extra-communautaires, appliquera de manière automatique l'exonération partielle (même tarif que les étudiants français et ressortissants des États membres de l'Union européenne) des droits d'inscription à tous les étudiants sélectionnés dans ses formations. »

Cette décision mise au vote est adoptée à l'unanimité

Cette décision sera transmise à la Vice-Présidente Relations Internationales, afin d'en informer le Conseil d'Administration qui décidera de la position de l'établissement.

3- Validation du Bureau exécutif de l'EUR à la suite de la mise en œuvre du COSP

Les membres du COSP ayant été élus, le bureau exécutif présenté et validé lors du COPIL du 2 septembre 2020 est maintenant entériné :

- Directeur : **Christian RINAUDO**
- Directrice adjointe : **Frédérique BERTONCELLO**
- Chargée de mission Pédagogie : **Karine EMSELLEM**
- Chargé de mission Recherche : **Xavier HUETZ DE LEMPS**
- Chargé de mission Communication : **Jacques ARASZKIEWIEZ**

4- Retour sur le dialogue de gestion de l'EUR avec la gouvernance & budget 2021

Budget IDEX 2020 :

M. MEUNIER rend compte des reports et des dernières dépenses :

- Ecole thématique : En raison de la situation sanitaire COVID, le budget dédié d'un montant de 20.000 € est reporté pour l'organisation de l'école thématique reprogrammée en janvier 2022.
- Ressources humaines : recrutement d'un apprenti en communication (étudiant en M2 ICONES) – contrat de 9 mois jusqu'à fin août 2021. Il a notamment pour mission la mise à jour du site de l'EUR, et est en appui sur l'événementiel.
- Ouverture du fonds documentaire « ODYSSEE » au sein de la BU Henri BOSCO – campus Carlone.
- Aménagement et équipement des bureaux de la direction de l'EUR et d'une salle des professeurs.

Dialogue de gestion :

Il s'agissait de présenter à la gouvernance les objectifs d'évolution de l'EUR à horizon 4 ans. (cf. le PowerPoint sur le WIKI du COPIL).

C. RINAUDO souhaite mettre en avant quelques points.

Il présente l'analyse de la situation actuelle. La force de l'EUR réside dans sa cohérence et l'adéquation de sa communauté et de ses formations. Cependant elle est d'une taille critique en termes RH et dispose de peu de ressources propres. Cette situation d'outsider lui donne un fort potentiel d'évolution grâce notamment à son positionnement thématique à l'intersection des sciences de la société et de l'environnement, peu représenté dans le paysage académique français et européen. Il faut cependant rester vigilant sur la fragmentation des thématiques SHS et environnement présentes dans plusieurs EUR ainsi que sur les relations avec l'IMREDD qui doivent veiller à prendre la forme de collaborations et non de concurrence.

En ce qui concerne la politique recherche, il s'agira de décloisonner, faire converger et articuler SHS et Sciences de l'Environnement.

Pour ce qui est des ressources financières, il est bien entendu demandé aux EUR de développer des ressources propres par le biais notamment de l'apprentissage.

Sur le montant que rapporte une formation un pourcentage sera retenu pour abonder un fond commun destiné à l'ensemble de la communauté. Dans un souci de projection et pour répondre à l'exercice du dialogue de gestion, un pourcentage à hauteur de 15 % a été retenu, mais ce montant sera revu et discuté avec chaque responsable de formation au cours de mini-dialogues de gestion, que l'Equipe de Direction envisage de mettre en place début d'année prochaine (2021).

Normalement la somme versée au titre du SFRI permettra de reconduire l'ensemble des appels à projets.

Il est rappelé aussi que les frais liés aux missions (terrains, jurys de thèses, ...) ne sont pas éligibles à l'IDEX. Ils dépendent du budget de la composante.

Il a été demandé lors du dialogue de gestion au titre de la composante une aide financière ainsi que des moyens RH.

En ressources humaines, compte tenu de la charge de travail et des projets à mettre en œuvre, l'EUR a demandé un poste supplémentaire (cat. B) en gestion administrative d'une part et souhaite d'autre part continuer de s'appuyer sur les RH existantes sur le campus en soutenant les demandes de postes que pourrait faire la Directrice administrative du campus.

Bien que la stratégie proposée par l'EUR ait été positivement accueillie, les différentes demandes (de budget, RH) ne seront pas totalement satisfaites.

A la demande de S. PEREZ concernant le budget des départements, C. RINAUDO rappelle que dans la nouvelle configuration d'UCA, le département « pédagogique » n'existe plus en tant que tel et que le budget est dorénavant versé au niveau du diplôme.

Concernant les demandes de postes faites par le campus, N. KIRECHE en profite pour expliquer qu'en raison de la nouvelle configuration du campus avec les EUR, une réorganisation du service Scolarité a été entamée. Elle annonce également l'arrivée d'un nouveau chef de scolarité. Une cellule d'aide au pilotage a été mise en place ; la gestion des formations de Licences a été dissociée de la gestion des formations de Masters. Le but est que les équipes puissent interagir facilement avec la communauté enseignante et qu'elles restent stables. Un poste de catégorie B (au concours) avait été demandé pour Carlone ; la DRH a décidé de mutualiser celui-ci sur 4 campus.

N. KIRECHE indique également que le campus, soutenu par les EUR, a répondu à l'appel à projet "Espaces, matériel pédagogique et compétences professionnelles" 2021 qui a pour but d'améliorer et de moderniser les espaces de vie, d'apprentissage et d'enseignement ainsi que les outils liés à la pédagogie et aux compétences enseignées.

5- Plan stratégique de l'établissement

La gouvernance a présenté le plan stratégique de l'établissement dont les Directeurs d'Unité avaient déjà eu connaissance.

Ce plan pluriannuel se divise en deux volets, un premier volet sur la stratégie générale de l'établissement et un second volet concernant les EUR et qui reprend les 3 slides du dialogue de gestion. La gouvernance a mis en avant ses valeurs et son positionnement sur un angle

programmatische c'est-à-dire autour des défis numériques, du bien-être et bien vieillir, les arts, la culture et la création, les territoires intelligents (développement durable). Il s'agit de co-construire l'ensemble de nos projets avec nos partenaires académiques, entreprises, collectivités et écosystèmes thématiques au niveau local, national, européen et international.

Pour l'EUR des choses sont à construire autour du développement durable et il faut élargir et rechercher des partenariats avec l'IMREDD.

En ce qui concerne les partenariats internationaux, JC MARTIN suggère que l'EUR construise son propre projet à l'international. Il y a lieu de commencer une cartographie des relations internationales à développer ensemble.

6- Fonctionnement institutionnel COSP-COPIL

A partir du mois de janvier 2021, le COPIL (organe décideur) va commencer à fonctionner avec le COSP (organe évaluateur). Il y a lieu de réfléchir à l'articulation de ces deux instances en évitant l'essoufflement des équipes impliquées dans ces conseils.

C. RINAUDO propose de confier au COSP le chantier pédagogique en lien avec le bureau exécutif. En ce qui concerne les campagnes de demandes de postes, celles-ci pourraient être instruites par le COSP et le COPIL les compléterait le cas échéant.

7- Questions diverses

- **L@UCA**

M.J. OURIACHI, Responsable du portail SHS, fait un retour sur ce chantier.

Un budget conséquent a été alloué à ce projet qui a pour objectif d'accompagner la transformation pédagogique. Des primes incitatives sont prévues pour les enseignants souhaitant s'impliquer dans ce dispositif. Le recensement des actions réalisées durant le second semestre est en cours. Un des objectifs principaux est de tendre vers l'hybridation des enseignements fondamentaux de licence.

Par ailleurs, il est prévu la création de licences à mention large mais, a priori, à coût constant, sans capacité d'accueil supplémentaire.

Enfin, la question de l'orientation a été également mise en avant. Ali Douai pilote un groupe de travail sur les relations avec les lycées (Bac -3 / Bac +3). Les statistiques des réussites en oui-si restent cependant à traiter et analyser.

- **Retour sur la campagne de postes E-EC**

C. RINAUDO indique ne pas avoir d'éléments concrets à communiquer sur la campagne de postes. Les directeurs d'EUR, invités permanents au COSP d'établissement, n'ont pas été conviés à participer à la séance traitant ce point à l'instar des directeurs d'unité. Les Directeurs d'EUR ont sollicité un rendez-vous avec la Présidence.

*** ** ***